

L'Allier rafle Québec et Vaillancourt Laval



Jean-Paul L'Allier

Les Québécois ont clairement opté pour le changement après 24 ans

Isabelle Paré

VIVE surprise à Québec où, contre toute attente, les Québécois ont voté massivement hier soir pour le changement en élisant l'ex-ministre libéral Jean-Paul L'Allier à la mairie et la majorité de son équipe au conseil municipal contre l'ex-ministre péquiste Jean-François Bertrand et ses candidats.

À l'opposé, les Lavallois ont fait le choix de la continuité en accordant un fort appui au maire sortant, M. Gilles Vaillancourt qui a défait ses deux adversaires, Mme Pierrette Roussin et M. Jean-Paul Théoret.

Dans la Vieille Capitale, il s'agit d'un revirement spectaculaire alors que le dernier sondage, effectué le

1er novembre, plaçait les deux candidats presque nez-à-nez.

Mais hier soir, les Québécois ont tranché en faveur du chef du Rassemblement populaire, M. Jean-Paul L'Allier, qui l'a emporté haut la main avec 13,000 voix de majorité sur le chef du Progrès civique, M. Jean-François Bertrand. L'ex-ministre péquiste des Communications n'a récolté que 29,012 voix, contre 42,032 pour M. L'Allier, soit près de 60 % des suffrages exprimés.

En apprenant sa victoire, M. L'Allier a tout de suite rassuré les citoyens de Québec en précisant que les changements promis ne se réaliseraient pas du jour au lendemain.

« Il n'y aura pas de bombardements », a-t-il lancé, soulignant que d'assumer le relais de la gestion de la mairie constituait tout un défi.

Le candidat jusqu'ici favori, M. Bertrand, a pour sa part humblement concédé la victoire à son adversaire, ne cachant pas sa déception face à l'ampleur de sa défaite.

Il y a à peine un mois, M. Jean-François Bertrand semblait jouir d'une avance incontournable, avec plus de 70 % des intentions de votes alors que son rival recevait l'aval d'à peine 30 % des électeurs. Le débat télévisé des chefs diffusé il y a une semaine aurait renversé la vapeur en faveur du RP.

Le Rassemblement populaire, créé il y a 12 ans, s'est aussi assuré hier soir d'une confortable majorité au conseil municipal en arrachant 17 des 21 sièges à l'hôtel de ville. Le RP ne comptait que quatre représentants au conseil, même si en 1985 plus de 40 % du vote était allé à ce parti.

L'ex-ministre libéral de 1970 à 1976 a donc défait du même coup le dauphin du maire Jean Pelletier et a mis fin au règne du Progrès civique qui durait depuis plus de 24 ans à la mairie de Québec.

Du côté de Laval, la surprise est plutôt venue de l'ampleur du ballage effectué par le candidat à la mairie M. Gilles Vaillancourt et l'équipe du parti en place. Les résultats finaux ont confirmé la victoire écrasante du chef du PRO des Lavallois, par près de 20,000 voix de majorité.

Avec 58,419 votes, M. Vaillancourt s'est acquis près de 51 % des suffrages exprimés, suivi de loin par Mme Pierrette Roussin du Parti des Lavallois, avec 29,316 votes (25 %), et finalement du chef du Parti pour le Renouveau de Laval, M. Jean-Paul



Gilles Vaillancourt

Voir page 14 : Élections

Grève générale à Hydro jusqu'à minuit

Jean-V. Dufresne

LE CONSEIL des services essentiels ayant approuvé hier la liste des services déposée par les trois grands syndicats d'Hydro-Québec, comme prévu la grève générale de 24 heures fut déclenchée ce matin à minuit.

Demain, et pour 24 heures également, deux grèves rotatives affecteront aussi les régions de Manicouagan et de Richelieu.

Les débrayages se poursuivront ainsi jusqu'au 18 décembre, à moins que les parties ne s'entendent sur les négociations pour la convention collective, ce qui apparaît peu probable.

La Conseil a approuvé la liste des services essentiels pour la sécurité et l'intérêt public en recommandant cependant quelques ajouts. Ceux-ci furent acceptés par les trois unités affiliées au Syndicat canadien de la fonction publique, qui regroupent 14,000 travailleurs dans les bureaux, les métiers et les services techniques, et le Conseil a pris soin dans son communiqué hier d'y voir à un sens des « des responsabilités et une preuve de lucidité à l'égard de leurs obligations envers le public ».

Une première liste avait été déclinée par le Conseil à la veille de la grève promise du 24 octobre dernier, obligeant les syndicats à déposer une nouvelle liste. Celle-ci faisait jusqu'à hier l'objet de négociations soutenues, mais si le Conseil l'a enfin approuvée, il signale qu'« en raison de la complexité du réseau, et parce qu'il s'agit d'une première grève avec les services essentiels approuvés par lui à Hydro-Québec,

Voir page 14 : Hydro



Des réfugiés est-allemands, installés à l'ambassade de RFA en Tchécoslovaquie, montent dans un autobus pour la gare de Prague. Un train les amènera vers l'Ouest.

L'exode se poursuit en Allemagne de l'Est

Le gouvernement s'engage à faciliter les voyages à l'étranger

d'après Reuter et AFP

BERLIN-EST — Quinze mille personnes au moins se sont enfuies ce week-end de la République démocratique d'Allemagne, tandis que des milliers se faisaient sentir au sommet de la hiérarchie est-allemande au lendemain de la manifestation historique qui a réuni, samedi, un million de personnes à Berlin-Est.

Le ministre de la Culture du pays a ainsi engagé hier le Bureau politique au pouvoir à démissionner pour permettre à Egon Krenz, nouveau chef du Parti socialiste unifié (SED), de mettre en oeuvre des réformes démocratiques. Le ministre de l'Intérieur Friedrich Dickel a annoncé le même jour que la RDA allait libéraliser sa politique sur les déplacements à l'étranger, en donnant des passeports à ses ressortissants et en délivrant des visas pour les voyages hors du pays dans un délai maximum de trente jours.

Une fois adoptée par la chambre du peuple (Parlement), la loi remplacera la réglementation qui assure depuis samedi un libre passage des Allemands de l'Est en RFA, via Prague.

Au cours des dernières 24 heures, plus de 15,000 candidats à l'exode ont quitté la capitale tchécoslovaque pour se rendre dans l'autre Allemagne.

La liberté de voyager, aujourd'hui un privilège d'apparatchiks ou de personnalités proches du régime, est une des principales demandes des

Voir page 14 : L'exode

Le célèbre pianiste Vladimir Horowitz est mort hier à 85 ans

WASHINGTON (AFP) — Le pianiste américain d'origine russe Vladimir Horowitz est mort hier après-midi à l'âge de 85 ans d'une crise cardiaque chez lui à New York. Le célèbre pianiste a considérablement marqué le monde de la musique par le génie de ses interprétations et par l'extraordinaire virtuosité de son jeu.

Né en Ukraine, le pianiste était en bonne santé jusqu'à tout récemment a déclaré hier son agent Peter Gelb. Il a effectué une séance d'enregistrement la semaine dernière et, il y a trois semaines, signait des autographes dans un magasin de disques.

Rarement pianiste aura provoqué autant d'admiration durant ce siècle. Son jeu, parfois qualifié de « tempête contrôlée », est devenu le modèle de toute une génération de pianistes.

Les critiques célébraient sa prodigieuse variété de nuances et sa sonorité, que beaucoup estimaient sans égale dans l'histoire du piano.

Vladimir Horowitz, le musicien classique le mieux payé du monde, avait défini le jeu du piano comme la « coordination du cerveau, du coeur et des doigts ».

Lorsqu'il avait fêté, en 1978, le 50ème anniversaire de son installation aux États-Unis, notamment par un concert à la Maison Blanche, le président Jimmy Carter l'avait qualifié de « trésor national ».

Sa carrière, qu'il avait commencée à 19 ans par un concert destiné à aider financièrement sa famille, dépossédée de tous ses biens à Kiev par la révolution russe, a duré plus de

Voir page 14 : Horowitz



Jean Chrétien

L'accord de Meech « ne passera pas », prédit Jean Chrétien

Pierre O'Neill

QUALIFIANT le premier ministre de catastrophe nationale, Jean Chrétien soutient que l'entente du lac Meech, « qui ne passera pas », est farcie de failles, notamment la clause relative à la société distincte dont l'insertion dans le texte constitutionnel a été, selon lui, une erreur. « Ce n'était pas nécessaire ».

Comme il l'avait fait la semaine dernière à Shédiac au Nouveau-Brunswick, puis à Longueuil et à Windsor, l'aspirant à la succession de John Turner s'est donné hier à

Saint-Léonard l'allure du chef de l'opposition officielle, en consacrant l'essentiel de son intervention à mitrailler les politiques du gouvernement conservateur, dont l'entreprise de réconciliation, le déficit gouvernemental et la taxe sur les produits et services (TPS).

Concernant l'entente du lac Meech, M. Chrétien reproche à Brian Mulroney de faire croire aux Canadiens que le pays est actuellement plongé en pleine crise constitutionnelle. « Si ça ne marche pas, ce n'est pas la fin du monde. Il faut cesser d'énervier le monde. Le Québec en sera au même point où il se trouve aujourd'hui ».

Voir page 14 : Chrétien

AUJOURD'HUI

Mairie de NY : duel mouvementé

Les deux principaux aspirants à la mairie de New York sont obsédés par l'Histoire. Le premier veut y passer, le second, la répéter. **Page 2**

Le Liban a un nouveau président

Un député de 64 ans, M. René Moawad, est élu neuvième président de la République libanaise par le Parlement malgré l'opposition de Michel Aoun. **Page 5**

Capitals 3 Nordiques 0

Les Nordiques encaissent un septième échec consécutif et un quatrième d'affilée à domicile. **Page 11**



LES LIMITES DU PARTENARIAT

Les expériences social-démocrates de gestion économique en Suède, en Allemagne, en Autriche et en Norvège. Le partenariat: vers un meilleur partage ou un affaiblissement du mouvement ouvrier.

Vol. de 160 pages — 15,95\$

Louis Gill



BOREAL



Le célèbre pianiste d'origine russe Vladimir Horowitz est décédé hier à sa résidence de New York à l'âge de 85 ans. La photo ci-dessus nous le montre en répétition pour le concert qu'il donnait à Moscou en 1986.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Horowitz

cinquante ans. À deux reprises, cependant, il l'a interrompue : une première fois de 1936 à 1939 pour des problèmes de santé. Une seconde, entre 1953 et 1965. Durant cette longue interruption, il a continué à enregistrer des disques.

C'est le « démon » qu'il avait en lui, selon ses termes, qui l'a poussé à revenir sur scène, à l'âge de 61 ans, pour faire encore mieux. Lorsqu'il a joué à nouveau sur scène au Carnegie Hall de New York en 1965, le public en transe a refusé de quitter la salle, même après l'extinction des lumières, le forçant à revenir s'exprimer sur son Steinway à quatre reprises.

Par la suite, il s'est produit moins souvent sur scène, sans que sa réputation en souffre. Bien au contraire, Horowitz est entré dans la légende de son vivant, et lorsqu'il a enfin accepté, à partir de 1982, de retourner en Europe, qu'il avait boudée depuis 1951, son passage a été filmé par la plupart des télévisions européennes, et ses concerts de Londres, Moscou et Leningrad — un triomphe — immortalisés sur disques.

« Je devais retourner en Russie avant de mourir », expliquait-il à la veille de son départ en avril 1986 pour Moscou.

Horowitz était d'un naturel peu bavard et vivait loin des mondantités, aux côtés de son épouse Wanda Troscanin, la fille d'un autre très grand musicien classique, le chef d'orchestre italien Arturo Toscanini. Il avait épousé en 1934 à Milan (Italie), un an après qu'elle lui eût été présentée par le maestro.

En dépit de sa vie privée extrêmement secrète, le pianiste russe, naturalisé américain en 1944, a eu quelques étudiants.

Son père, Simeon Gorovitz (Vladimir adopta la graphie « Horowitz » après avoir quitté la Russie) était avant la révolution un ingénieur prospère. Il avait eu avec Sophie Bodik, passionnée de piano, trois enfants.

Vladimir, né le 1er octobre 1904 près de Kiev, avait progressé modérément jusqu'à l'âge de 9 ans où, subitement, ses parents découvrent qu'il est en train d'apprendre les compositions de Rachmaninov — toujours vivant — et des oeuvres de Wagner. Il poursuit ensuite ses études au conservatoire de Kiev où, de 12 à 16 ans, il a pour professeur de piano et de composition Felix Blumenfeld.

En 1925, alors qu'il est devenu célèbre à Petrograd (devenue Leningrad), Horowitz obtient une bourse pour étudier à l'Ouest. Il y restera 61 ans.

C'est un an après son arrivée dans l'Europe non communiste, lors d'un concert à Berlin, qu'il acquiert sa renommée internationale. Il se produit dans plusieurs autres capitales et fait des débuts très acclamés en janvier 1928 aux États-Unis, où il décidera de s'installer définitivement.

Horowitz a enregistré des centaines d'oeuvres avec une nette préférence pour les compositeurs romantiques. Son dernier album, sorti en septembre dernier, peu avant son 85ème anniversaire, reste fidèle à ses goûts, puisqu'il y interprète à nouveau Liszt et Schubert, mais aussi Mozart.

◆ L'exode

manifestants de RDA. La publication de la nouvelle loi est quant à elle la première réforme concrète réalisée par la nouvelle direction est-allemande, qui a adopté la *Wende* (le tournant) après le départ d'Erich Honecker le 18 octobre dernier.

Par ailleurs, le chef du Parti socialiste unifié (SED) de Leipzig, théâtre de grandes manifestations en faveur de la démocratie, a démissionné hier, a annoncé l'agence ADN.

Horst Schumann, 65 ans, est le quatrième des 15 dirigeants régionaux du SED à démissionner en quatre jours. Également maire de Leipzig, il avait annoncé vendredi qu'il abandonnait ses fonctions parce qu'il ne jouissait plus de la confiance des administrés. Schumann a officiellement démissionné pour des raisons de santé.

La presse avait rapporté le mois dernier qu'il avait subi récemment une opération intestinale. L'agence ADN ajoute que Schumann sera remplacé par Roland Witzel, 51 ans, responsable du SED chargé de la

Science et de l'Éducation à Leipzig.

D'après ADN, le ministre de la Culture Hans-Joachim Hoffmann — qui n'est pas membre du Politburo — a estimé que l'organe exécutif suprême devait « démissionner collectivement pour donner une véritable chance au nouveau secrétaire général (Krenz) ».

« Il nous faut un nouveau gouvernement dès que possible », a dit Hoffmann lors d'une rencontre avec des artistes et des enseignants. C'est la première fois qu'un haut responsable communiste recommande la démission du Politburo dans le contexte est-allemand actuel, marqué par de gigantesques manifestations de rues et l'exode de plus de 180.000 ressortissants du pays vers l'Ouest depuis le début de l'année.

Les cinq membres les plus âgés du Bureau politique doivent démissionner cette semaine, moins d'un mois après le départ du prédécesseur de Krenz, Erich Honecker, et le limogement de deux autres membres de longue date du Politburo, Dickel, qui a annoncé la libéralisation de la politique sur les déplacements, a aussi laissé entendre que la RDA abolirait le crime de « fuite hors de la République » en déclarant que nul ne serait puni pour chercher à émigrer.

D'après lui, le Parlement se prononcera sur ce projet avant le 20 novembre. Sur la base du projet, les Allemands de l'Est recevraient des visas pour trente jours de déplacement à l'étranger, durée susceptible d'être prolongée, a-t-il dit. « Nous voulons donner à tous les citoyens la possibilité de voyager sans restriction, où qu'ils veuillent se rendre », a déclaré Dickel.

Mais la persistance de l'exode vers l'Ouest et la multiplication des manifestations mettent en évidence le scepticisme de la population. Des ressortissants du pays ont traversé la Tchecoslovaquie en voiture ou en train, dans le cadre de ce qui semble être la quatrième et la plus importante vague de réfugiés depuis septembre.

Les Allemands de l'Est profitent de la première route qui leur permet de se rendre librement à l'Ouest depuis que le mur de Berlin a bouché, en 1961, le dernier trou que présentait encore le rideau de fer.

◆ Chrétien

d'hui. Il n'aura rien perdu ».

Convaincu que la conférence fédérale-provinciale qui débutera jeudi à Ottawa ne réussira pas à lever l'impasse, M. Chrétien juge qu'il est mieux ainsi, considérant que l'entente est trouée de failles et d'omissions. Ainsi, il lui apparaît que la Charte des droits et libertés devrait prévaloir sur toutes les dispositions de l'entente, dont la clause de la société distincte qu'il aurait suffi d'inscrire dans la préambule. Tout comme il trouve aberrant que l'entente prévoit l'annulation des provinces pour tout amendement à la constitution, lui qui a toujours été tenant d'un droit de veto uniquement pour le Québec.

À propos du concept de société distincte, il est heureux de constater que le premier ministre Mulroney et le sénateur Arthur Tremblay souscrivent tous deux à sa thèse voulant que cette disposition n'accorde aucun pouvoir législatif additionnel au Québec, et qu'en ce sens il s'agit bien d'une « coquille vide », ce qui la rend inutile. Il en conclut que les « frères » Bouchard, Lucien et Benoît, n'avaient pas besoin de menacer de démissionner. Il allègue en outre que les dispositions concernant les nominations au Sénat et à la Cour suprême auraient dû comporter des mécanismes permettant de sortir de l'impasse dans les cas où le fédéral et les provinces ne peuvent s'entendre, comme c'est actuellement le cas avec l'Alberta.

Somme toute, Jean Chrétien est d'avis que Brian Mulroney a fait preuve d'irresponsabilité dans ce dossier constitutionnel et que celui qui s'est présenté en 1984 comme le champion de la réconciliation nationale a plutôt contribué à diviser le pays. À travers la tournée canadienne qu'il poursuit pour évaluer ses appuis, M. Chrétien dit avoir observé au Québec un nombre grandissant de gens qui veulent se séparer du reste du pays, et au Canada, de plus en plus de Canadiens-anglais que cette perspective laisse indifférents. Ce qui l'incite à inviter le premier ministre Mulroney à miser sur l'esprit de tolérance des Canadiens plutôt que sur le sentiment de peur.

Conférencier invité du brunch-bénéfice des libéraux fédéraux de l'est de Montréal, une activité non partisane organisée par le secrétariat central du PLC-Québec, M. Chrétien n'a pas donné une performance électrisante, mais il a obtenu un succès de foule incontestable. Quelque 800

La Namibie commence à voter demain

Christian Chaise
de l'Agence France Presse

WINDHOEK — Le processus d'indépendance de la Namibie aborde mardi une étape capitale avec la tenue d'élections constitutives sous la supervision de l'ONU dans ce territoire contrôlé par l'Afrique du Sud depuis 1915.

Ennemi juré de Pretoria, dont elle a combattu les troupes pendant près de 23 ans, l'Organisation du Peuple du Sud-Ouest Africain (SWAPO), le principal mouvement nationaliste de Namibie, part favori d'un scrutin au cours duquel environ 700.000 personnes sont appelées à élire 72 députés.

La crise déclenchée mercredi, lorsque Pretoria avait accusé la SWAPO de préparer une invasion armée du territoire à partir de l'Angola, a été définitivement réglée samedi, lors d'entretiens que le ministre sud-africain des Affaires étrangères, P. Botha, a eus à Windhoek avec son homologue angolais, Pedro de Castro van Dunem Loy, et le président de la SWAPO, Sam Nujoma.

M. Botha a affirmé que la mise en état d'alerte des troupes sud-africaines, annoncée mercredi, avait été levée et a dit quitter Windhoek avec

« l'impression ferme » que les élections seraient « ouvertes, libres et honnêtes ».

Ce scrutin, étalé du 7 au 11, marquera la fin de la première phase de la résolution 435 de l'ONU sur l'indépendance de la Namibie.

La seconde portera sur l'élaboration par la nouvelle assemblée de la constitution du futur Etat, qui devra être adoptée à la majorité des deux tiers, et culminera avec la proclamation de l'indépendance, probablement au début 1990.

La décolonisation de la Namibie a été acceptée par Pretoria en contrepartie du départ d'Angola, d'ici au 1er juillet 1991, de 50.000 soldats cubains soutenant le régime de Luanda, ce « donnant-donnant » ayant été consacré par un traité que La Havane, Luanda et Pretoria ont signé le 22 décembre à New York.

Le fait que ces élections puissent se dérouler constitue un exploit : le processus de décolonisation, le 1er avril, avait démarré de manière catastrophique par des combats meurtriers entre 1.600 guérilleros de la SWAPO venus d'Angola et les forces de sécurité sud-africaines.

À quelques heures de l'ouverture des bureaux de vote (il y en a plus de 350), la seule question que se posent les Namibiens n'est pas de savoir qui

l'emportera, mais si la SWAPO atteindra la majorité des deux tiers des votes (et des sièges) qui lui permettrait d'avoir carte blanche à l'assemblée.

Ce mouvement, longtemps perçu par la petite minorité blanche (78.000 personnes sur une population totale de près de 1.5 million) comme une bande de « terroristes », a placé toute sa campagne sous les thèmes de la modération et de la « réconciliation nationale ».

Dans un pays où la politique est avant tout une affaire ethnique, la SWAPO possède l'avantage d'être « le » mouvement des Ovambos, ethnies de la région nord du pays qui constitue la moitié de la population et a supporté tout le poids de la guerre avec Pretoria.

La SWAPO dispose aussi d'un soutien non négligeable parmi certaines autres ethnies, auprès desquelles elle bénéficie d'une aura qu'aucun rival ne peut lui contester : elle est la seule à avoir pris les armes contre les « Boers » (les Sud-Africains).

L'unique adversaire qui peut l'empêcher d'atteindre la majorité des deux tiers est l'Alliance Démocratique de la Turnhalle (DTA), une fédération de 11 partis couvrant tout l'éventail ethnique du territoire,

mais handicapée par des querelles de personnes.

Le représentant spécial de l'ONU en Namibie, Martti Ahtisaari, dira dès la fin des opérations de dépouillement si les élections ont été « libres et honnêtes ».

M. Botha a répété samedi que Pretoria « acceptera les résultats, quels qu'ils soient, s'ils sont officialisés par M. Ahtisaari », ce qui revient à confirmer que l'Afrique du Sud s'est résignée à ce que son ancienne colonie, qui se trouve à sa porte, soit gouvernée par un mouvement qu'elle qualifie de « terroriste ».

1.800 fonctionnaires de l'ONU seront répartis dans les bureaux de vote pour s'assurer qu'aucune irrégularité n'ait lieu. Des dizaines de missions sont également venues du monde entier pour assister à un scrutin que la communauté internationale attend depuis 1978, année du vote de la 435.

Pour l'ONU, le bon déroulement des élections couronnerait la mission la plus onéreuse de son histoire, puisque le coût de la présence en Namibie d'une force de 4.650 « casques bleus », le Groupe d'Assistance des Nations unies pour la Période de Transition (GANUPT), se chiffre à \$ 400 millions.

convivés ont déboursé chacun \$ 20 pour aller l'entendre et l'applaudir. Les fonds ainsi recueillis serviront à l'implantation du nouveau système informatique du parti.

Malgré ce succès susceptible de l'encourager à se déclarer candidat, Jean Chrétien continue à soutenir qu'il n'a pas encore pris sa décision et qu'il attend qu'il y ait suffisamment « d'eau dans la piscine, avant de plonger ». Dans cette optique, un groupe de jeunes libéraux lui ont présenté un costume rouge flamboyant de jogger, en exprimant le vœu que cela le décide à se mettre en piste dans les meilleurs délais en vue du congrès au leadership de juin 1990.

Au nombre des figures libérales connues figuraient son organisateur en chef, le sénateur Pietro Rizzuto, le sénateur Fernand Leblanc, l'ancien président des jeunes libéraux, Denis Coderre et l'ancien vice-président du parti, Jacques Corriveau, qui avait mené campagne pour la révision du leadership de John Turner. Cinq députés du caucus québécois étaient également présents, dont celui de Saint-Léonard, Alphonso Gagliano, qui a déjà exprimé son appui à la candidature de M. Chrétien. Quant au député de Saint-Denis, Marcel Prud'homme, toujours favorable à l'entente du lac Meech, il se donne encore quelques semaines avant de faire son choix, à l'instar de ses collègues André Ouellet et Shirley Maheu. Le cas du député de Westmount-Saint-Henri, David Berger, est plus complexe, en ce qu'il songe lui-même à se porter candidat, si jamais il parvenait à recueillir suffisamment d'appuis et de fonds.

Au-delà de cette galerie d'admirateurs, des absences remarquées et significatives qui indiquent que les libéraux de Robert Bourassa pourraient bien favoriser plutôt la candidature de Paul Martin. Pas un seul député du PLC n'était présent à ce brunch-bénéfice. L'organisation de M. Rizzuto avait bien annoncé la venue des députés Michel Bissonnet (Jeanne-Mance) et Cosma Maciacia (Viger), mais ils ne se sont pas présentés. Et même si cette activité visait à renflouer les coffres de son parti, le président du PLC-Québec, Francis Fox, a lui aussi préféré s'abstenir.

◆ Emploi

par année au Canada dans l'éducation et les entreprises dépensent \$ 3 milliards pour réparer le travail mal fait », explique Gilles Paquet, professeur à la Faculté d'administration de l'Université d'Ottawa. M. Paquet a ajouté que toute stratégie de relance de l'emploi devrait d'abord reconnaître la faille du système d'éducation.

Mais si la formation professionnelle des travailleurs est déficiente, la faute n'en incombe pas seulement aux écoles. Jean-Yves Le Louarn, professeur aux Hautes Études Commerciales, a rappelé qu'au Japon et en Allemagne les entreprises consacrent une centaine d'heures de formation par personne et par an. Aux États-Unis, certains entreprises, comme IBM, consacrent 40 heures par personne par année. Au Québec, selon une enquête de la Chambre de commerce de Montréal, les entreprises consacrent en moyenne 2 heures par personne par année à la formation.

La moitié des entreprises québécoises n'ont d'ailleurs aucune politique de formation. Près des trois-quarts n'ont aucun budget pour le recyclage du personnel. 58 % d'entre elles considèrent que la formation est d'abord l'affaire des individus. Mais lorsqu'une entreprise veut financer la modernisation de son équipement ou développer de nouveaux produits, elle emprunte. « A-t-on déjà vu une entreprise emprunter de l'argent pour la formation de son personnel ? » s'est demandé M. Le Louarn. Dans la salle, le lourd silence était éloquent.

Et en matière de gestion des ressources humaines, ajoute-t-il, les entreprises québécoises sont en retard. Les horaires de travail sont rigides, le travail est parcellaire, divisé, les descriptions de tâche sont souvent des carcans. Et les expériences de participation des travailleurs à l'entreprise n'ont pas été assez poussées pour donner des résultats probants.

Claire Bonenfant, maintenant coordonnatrice des programmes d'accès à l'égalité au ministère québécois de l'Enseignement supérieur, compare le sous-emploi à un « gaz toxique qui s'infiltrerait lentement dans tout l'organisme du Québec. Il influence et corrompt une grande par-

tie de nos politiques publiques et institutionnelles, de nos politiques de gestion du personnel, de nos décisions individuelles ».

Mme Bonenfant a rappelé que dans une telle situation la pression sociale s'exerce dans le sens d'amener les femmes « à se sentir bien chanceuses d'obtenir un travail rémunéré ». Mais les femmes représentent 52 % de la population, ajoute-t-elle, et elles jouent un rôle fondamental dans la reproduction de la société québécoise. « Leur volonté d'autonomie économique ainsi que les besoins des parents ne peuvent être pris à la légère. C'est une question de survie collective ». Survie qui n'est pas toujours bien comprise par bon nombre d'entreprises, où on refuse de tenir compte de la réalité parentale.

Robert Arcand, président de la Financière Harricana, a lancé un chiffre qui a fait image : transposant ici des études américaines, il se dit convaincu qu'il y aurait 50.000 entrepreneurs au Québec qui s'ignorent. Des hommes et des femmes qui pourraient faire preuve d'entrepreneurs-hier mais qui ne le feront pas parce qu'ils ne savent pas comment, parce qu'ils ne sont pas soutenus pour se lancer en affaires. M. Arcand préside d'ailleurs la Fondation de l'entrepreneuriat, qui tente d'identifier et d'aider ces entrepreneurs potentiels. Un projet qui prend tout son sens lorsqu'on sait que les entreprises de moins de 50 employés ont créé 80 % des emplois ces dernières années.

Les congressistes, dont 500 proviennent du milieu syndical, 325 du milieu des affaires, du Mouvement Desjardins et du milieu coopératif, 275 du milieu socio-communautaire, les autres provenant des différents ministères, du milieu de l'éducation et de la formation et du milieu local, municipal et régional, tenteront aujourd'hui de s'entendre sur des solutions concrètes.

◆ Élections

Théorêt, qui a reçu l'appui de 24.481 citoyens (21 %).

Avec 22 conseillers élus, le PRO des Lavallois a donc accru davantage sa confortable majorité qui était de 21 sièges sur 24. Le Parti des Lavallois n'a réussi qu'à conserver ses sièges en réalisant ses deux re-

Plusieurs maires ont été réélus

LE DEVOIR ET PC — Plusieurs maires de villes importantes ont été reconduits pour de nouveaux mandats hier soir lors des élections municipales qui se sont tenues dans plus de 300 municipalités à travers le Québec.

Dans la région de Montréal, à Anjou, le maire sortant, M. Richard Quirion, de la Relève démocratique municipale d'Anjou, a été réélu. M. Quirion avait accédé à la mairie il y a huit mois lors d'élections partielles déclenchées après la démission de l'ex-maire Jean Corbeil, élu député fédéral en novembre 1988.

À Lachine, M. Guy Descary, a aussi été réélu pour un cinquième mandat à la mairie, mais non sans difficulté, ne récoltant qu'une mince majorité.

Le maire de Verdun, Raymond Savard, a pour sa part été reconduit à la mairie à l'issue d'une campagne relativement facile.

À Repentigny, les électeurs ont aussi choisi de reporter au prochain leur maire sortant, M. Jac-

ques Dupuis, de l'Action démocratique de Repentigny.

Moins chanceux, le maire de Saint-Jérôme, Jean-Claude Hébert, du Parti démocratique jéromien, a été défait. Il a été battu par l'ancien conseiller municipal Maurice Prud'homme, du Parti action positive.

À Pierrefonds, selon des résultats partiels au moment d'aller sous presse, Marcel Morin du Parti des citoyens de Pierrefonds était en avance sur son adversaire Normand Talbot de Gestion Pierrefonds.

Ailleurs au Québec, la mairesse Andrée Boucher a été réélue à la mairie de Sainte-Foy, avec une forte majorité, alors qu'à Chicoutimi, les citoyens décidaient aussi de donner un nouveau mandat à leur maire, M. Ulrike Blackburn.

À Granby, le maire sortant M. Mario Girard l'a emporté facilement devant M. Paul-O. Trépanier, un ancien maire qui tentait un retour à l'hôtel de ville.

présentants, MM. Maurice Clermont, dans le quartier Saint-Sylvain, et Jean-Yves Pothier, dans le district Du Souvenir.

« C'est la victoire du changement, de la démocratie », a lancé hier soir M. Vaillancourt, victorieux, en invitant ses troupes à se relever les manches pour préparer le 25e anniversaire de leur ville l'an prochain.

Après une victoire aux élections partielles, le vote d'hier soir constitue par ailleurs une amère défaite pour le PL qui tentait d'accroître son poids au conseil et le PRL qui espérait y faire son entrée. La cheffe du Parti, Mme Roussin, a accepté hier soir le choix des Lavallois avec beaucoup d'humilité, disant « respecter le choix de la continuité ».

Quant au Parti pour le Renouveau de Laval, créé en mai dernier et pris en main par l'ex-député de Vimont, M. Théorêt, son avenir pourrait être remis en question. Député, M. Théorêt s'est dit hier « très triste », affirmant qu'« une équipe aussi exceptionnelle méritait un meilleur sort ». Ce dernier a dit qu'il réfléchirait au cours des prochains jours à son avenir et que les militants seraient appelés à faire un bilan d'ici une semaine.

Les habitants de la deuxième plus grande ville du Québec ont donc préféré « l'expérience et la continuité », slogan du Parti du Ralliement officiel des Lavallois, aux promesses de changement des partis adverses. Malgré tout le battage publicitaire mis en branle par les trois partis et l'attention accordée par les médias aux élections lavalloises, le taux de participation n'a atteint que 52 %, comparativement à 47 % en 1985. Tout au cours de la campagne, le

PRO des Lavallois a misé sur les réalisations passées de l'administration Lefebvre, sur sa politique fiscale et l'amélioration du réseau de transport en commun. Abolition de la taxe d'eau, gel des comptes de taxes en 1990 et des dépenses à l'hôtel de ville étaient au premier rang des promesses électorales du parti de M. Vaillancourt. Ce dernier a fait beaucoup de millage avec l'entente sur l'Organisation régionale de transport (ORT), signée en septembre dernier avec les maires de banlieues et de

Montréal, une entente « historique » promettant la traversée du métro sur l'Ile Jésus dont la note sera assumée à 100 % par Québec.

Même l'affaire du dézonage des terres agricoles, dévolue au printemps dernier par le Parti des Lavallois, n'a pas semblé affecter la popularité de l'administration en place.

Au cours de cette campagne qui a eu souvent l'allure d'une lutte entre clans d'« entrepreneurs », le Parti de Mme Roussin avait depuis le début tenté de tirer son épingle du jeu en jouant la carte de l'honnêteté et de l'intégrité. Le PRL avait pour sa part axé sa campagne sur la famille, en s'engageant à favoriser les jeunes ménages et à améliorer la qualité de vie à Laval.

◆ Hydro

L'organisme surveillera le déroulement de la grève et interviendra si nécessaire ».

De son côté, le porte-parole du SCFP, M. Luc Chabot, souligne que « nous avons démontré une fois encore notre intention de faire une grève civilisée qui n'affectera en rien les intérêts et les besoins des Québécois et des Québécoises ».

6 novembre
par la PC et l'AP

1988: un tremblement de terre fait des centaines de morts en Chine.
1987: plusieurs personnalités du monde artistique assistent aux funérailles du chanteur Yoland Guérard dans la cathédrale Marie-Reine du Monde à Montréal.
1983: premières élections législatives en Turquie après trois ans de régime militaire.
1979: le président Jimmy Carter renonce à utiliser la force pour libérer les otages américains de Téhéran.
1971: un Synode des évêques s'achève au Vatican sur de profondes divergences quant à l'accès des hommes mariés à la prêtrise.
1970: arrestation de Bernard Lortie relativement à l'enlèvement du ministre québécois Pierre Laporte.
1968: les négociations sur la paix au Vietnam s'ouvrent à Paris.
1962: l'Assemblée générale de l'ONU réclame des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, en raison de sa politique raciale.
1955: fin du protectorat français sur le Maroc.
1942: un raz-de-marée fait dix mille morts au Bengale.
1917: Russie: les Bolcheviks s'emparent du pouvoir à Saint-Petersbourg.
1906: une ligne de téléphone est installée entre Winnipeg et Regina.
1879: la fête de l'Action de Grâce est célébrée pour la première fois.
1869: un premier match de football collégial américain est présenté au Nouveau-Brunswick entre les équipes des Universités Princeton et Rutgers.
1837: une émeute éclate sur la place Jacques-Cartier à Montréal.
1813: proclamation de l'indépendance du Mexique, possession espagnole.
Ils sont nés un 6 novembre: le compositeur russe Piotr Tchaïkovsky (1840-1893); l'écrivain et cinéaste français Marcel Pagnol (1895-1974); le romancier américain James Jones (1921-); l'actrice Sally Field (1946-).

LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE

DONNEZ...

une leur d'espoir